

**MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5th FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL: (646) 649-5061
FAX: (646) 781-9974

INTERVENTION DE LA CÔTE D'IVOIRE

prononcée, par Son Excellence Monsieur Youssoufou Joseph BAMBA, Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies à New York, sur le point 149 de l'ordre du jour de la deuxième reprise de la 67ème session de l'Assemblée générale intitulé Financement de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI)

New York, le 14 mai 2013

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

1. Je voudrais joindre ma voix à celle de mes préopinants pour vous féliciter, vous et votre bureau, pour la bonne organisation de cette seconde reprise de session de la Cinquième Commission. En effet, vous mettez tout en œuvre et prenez les dispositions idoines pour que soit respecté le calendrier de travail de notre Commission, qui doit achever ses travaux le 31 mai 2013.
2. Je voudrais par ailleurs féliciter le Président du CCQAB, Monsieur Carlos Ruiz Massieu et le Contrôleur, Madame Maria Eugenia Casar, pour l'introduction de leurs rapports respectifs relatifs au point 149 de l'ordre du jour intitulé : Financement de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.
3. La présente intervention de la délégation de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le droit fil de celle faite par le Groupe africain le 8 mai dernier.

Monsieur le Président,

4. Comme spécifié fort à propos dans le rapport du Secrétaire Général sur l'exécution du Budget, l'ONUCI a actuellement pour mandat *d'aider le Conseil de sécurité des Nations Unies à atteindre un objectif général, à savoir restaurer la paix, la sécurité et la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire*, et ce, conformément aux résolutions pertinentes dudit Conseil.
5. La bonne mise en œuvre de ce mandat a aujourd'hui permis à la Côte d'Ivoire, à peine deux années après la fin de la crise post-électorale d'une part, d'atteindre un taux de croissance économique de 9,8% au titre de l'exercice 2012 et d'autre part, de remettre toutes les Institutions de la République en place, avec un renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance, la poursuite inlassable de la lutte contre l'impunité par une justice impartiale, l'accélération de la mise en œuvre du DDR par de nombreuses et régulières réinsertions d'ex-combattants dans divers secteurs socioprofessionnels, l'amélioration considérable de la sécurité des personnes et des biens et l'achèvement du processus électoraux suite à la proclamation, le 26 avril dernier, des résultats des élections municipales et régionales.
6. La bonne mise en œuvre du mandat de l'ONUCI donne aujourd'hui l'opportunité à la Côte d'Ivoire de jouer pleinement le rôle qu'elle a toujours joué sur la scène internationale, tant au sein de la CEDEAO, de l'Union du Fleuve Mano, de l'UEMOA, de la CEN-SAD, de l'Union Africaine que des Nations Unies.
7. C'est dans ce contexte général que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, lors de leur 42^{ème} Sommet ordinaire, ont renouvelé pour un an, à compter du 28 février 2013, leur confiance au Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane Ouattara, en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO. Le Président ivoirien a par ailleurs été convié au prochain Sommet du G8.

8. Fort de tout ce qui précède, il est par conséquent crucial que le projet de budget pour la période 2013-2014 soumis à l'attention de la Cinquième Commission fasse l'objet des attentions qu'il mérite, étant donné le rôle primordial que joue l'ONUCI dans le retour à la paix, la stabilité, et la sécurité en Côte d'Ivoire.
9. Les lignes budgétaire afférents à la sécurisation de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, au processus DDR, à la Réforme du Secteur de la Sécurité, aux projets à impact rapide et au bon fonctionnement général de l'ONUCI constituent une priorité pour les autorités ivoiriennes, et ne devraient donc pas faire l'objet de réductions.

Monsieur le Président,

10. La délégation de Côte d'Ivoire participera de façon constructive aux très prochaines négociations sur cet important point de l'ordre du jour.

Je vous remercie.